



VALERIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA  
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS  
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE  
ROUTIERE

Jambes, le 6 juillet 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LES RADARS-TRONÇONS WALLONS SERONT BIEN MIS EN SERVICE

La Ministre de la Sécurité routière, Valérie De Bue, a reçu cet après-midi le collège des procureurs généraux ainsi que le Procureur du Roi de Namur, le Procureur de Division du Parquet de Liège et le Directeur du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructure.

À l'issue de cette réunion de travail constructive portant sur le déploiement des radars en Wallonie et la mise en place d'un système d'amendes administratives pour les infractions les moins graves, il a été convenu que les radars-tronçons déjà certifiés seront mis en service. Cela se fera de façon concertée avec la justice et la police afin de garantir l'effectivité de la sanction.

Il a également été convenu que la fréquence des réunions de concertation entre la justice, la police et la Région sera augmentée afin que la justice ait une information précise et régulière sur l'état d'avancement du déploiement des radars en Wallonie. Cela permettra aux différents parquets de s'organiser sereinement.

Le collège des procureurs généraux a également rappelé l'importance de la mise en œuvre du système d'amendes administratives en Wallonie.

Pour la Ministre de la Sécurité Routière, Valérie De Bue, « **la réunion de ce lundi a permis tant à la Justice qu'aux acteurs de la sécurité routière de réaffirmer la nécessité de réduire le sentiment d'impunité. Cela ne peut se faire qu'en automatisant les contrôles et en systématisant les sanctions. Il est important d'avoir en la matière une politique intégrée de sécurité routière.** »